

*Temps alloué*

contenues dans le bill. Sous la rubrique *Tax Credits and Incentives*, leur rapport dit ceci à la page 27, et je cite:

[Traduction]

Il est faisable de présenter une formule simple de crédit d'impôt qui serait remboursable jusqu'à un certain niveau de revenu et qui favoriserait ainsi les revenus les moins élevés.

[Français]

Et plus loin:

[Traduction]

Il faudrait considérer la question de la déduction des intérêts hypothécaires, en étudiant très sérieusement la possibilité de donner le plus d'avantages possible aux tranches de revenus les moins élevées.

[Français]

On se rend compte, monsieur le président, que le bill C-20 est très loin de cette recommandation. Le manque de planification, l'absence de mesures concrètes pour les locataires dans ce projet de loi, le non-respect du système parlementaire par le ministre des Finances (M. Crosbie) en ridiculisant les travaux de la Chambre, en envoyant sa déclaration d'impôt avant même que les discussions sur le bill n'aient été complétées, de même que l'absence d'un budget...

**M. Caouette:** Monsieur le président, serait-il possible de savoir si nous discutons présentement du bill C-20 ou d'une motion qui a été déposée cet après-midi?

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. McCain):** Il s'agit de la motion présentée au titre de l'article 75C du Règlement.

[Français]

**Mme Hervieux-Payette:** L'honorable député n'a peut-être pas lu le bill. Je pense que je parle sur ce sujet. C'est assez clair. Cela de même que l'absence d'un budget qui servira à déterminer les priorités du gouvernement ne permettent pas à un député responsable d'appuyer une telle mesure. La philosophie et le leadership du gouvernement sont bien exprimés dans cette déclaration du premier ministre (M. Clark) lors de sa conférence de presse hebdomadaire du 30 novembre dernier, alors qu'il disait ce qui suit, et je cite:

[Traduction]

Nous avons jugé qu'il était de beaucoup préférable d'essayer de faire adopter le bill rapidement par le Parlement, pour permettre aux Canadiens de profiter à bref délai du crédit d'impôt, plutôt que d'avoir en ce moment un long débat destiné à l'étude d'amendements, débat qui reculerait d'un an la possibilité pour les Canadiens d'en profiter.

[Français]

C'est simple, après six mois, le gouvernement présente un bill qui va coûter dans toute sa force quelque trois milliards de dollars, et le premier ministre croit qu'il faut limiter le débat à sa plus simple expression. Plus encore, il impose le bâillon à l'opposition moins de deux semaines après le début des discussions à la Chambre. C'est le même premier ministre qui parlait avec emphase de déficit pendant la campagne électorale et qui se refuse à dire aux Canadiens comment ils vont payer la note de ce projet de loi fastueux et discriminatoire. Les gens de Mercier ne sont pas dupes, pas plus que le reste des Canadiens qui en apprendront long demain, lors du budget, sur l'incapacité à gouverner des progressistes conservateurs.

[M<sup>me</sup> Hervieux-Payette.]

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, je vous remercie de me donner la parole. Je vais essayer de parler sur la motion au lieu de parler sur le bill C-20, parce que je pense que le sujet à l'étude, cet après-midi, c'est la motion visant à limiter le temps de la Chambre pour discuter du bill C-20. Je ne comprends pas trop pourquoi on veut tenter d'éterniser le temps de parole sur ce bill. Je n'ai jamais été un partisan des motions présentées en vertu des dispositions de l'article 75C, surtout quand l'ancien gouvernement présentait de telles motions relativement à ce qu'on appelait des bills omnibus. Puis-je signaler qu'il est 5 heures, monsieur l'Orateur?

● (1700)

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. McCain):** A l'ordre. Je tiens à rappeler à la Chambre qu'en conformité des dispositions de l'article 75C du Règlement, on a fixé à 2 heures le temps attribué à ce débat. Comme 1 heure et 54 minutes sont déjà écoulées, on mettra fin au débat six minutes après la reprise de la séance à 8 heures.

---

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**L'Orateur suppléant (M. McCain):** En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député d'Halifax-Ouest (M. Crosbie)—Le transport aérien—Le projet de vente de Nordair—L'étude de la soumission de Eastern Provincial Airways; le député de Madawaska-Victoria (M. Corbin)—Le chômage—La situation alarmante des chômeurs—On demande que le gouvernement annonce sa politique; le député de Manicouagan (M. Maltais)—L'emploi—Le programme Canada au travail—On réclame des fonds supplémentaires.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir les avis de motion et les bills publics.

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Français]

**M. David Kilgour (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le président, je crois que tous les députés sont d'accord pour étudier l'avis de motions n° 12, le député de Lévis (M. Guay) n'étant pas ici aujourd'hui. Est-ce que nous pouvons le faire du consentement unanime?